



nouvelles entrées du Palais des Nations (ONUG)

avenue de la Paix 8-14 - Genève



maître d'ouvrage

Organisation des Nations Unies

architecte

atelier d'architecture
Jacques Bugna

ingénieur civil

B+S Ingénieurs

ingénieur cvse

Bonnard et Gardel

type de procédure

appel d'offre international
pour un pool de mandataires
conception et réalisation
(1^{er} prix et réalisation)

programme

accès au site Pregny, clôture
de la parcelle, pavillon
d'accréditation et d'accueil
des visiteurs

coût total

confidentiel

conception

réalisation

2001

2008

publications

Architecture de votre région 2006
Architecture de votre région 2010

Le sas d'entrée de Pregny comprend une double voie d'entrée et une double voie de sortie avec une possibilité de rebroussement à l'intérieur du sas.

Les voies sont équipées de barrières et de dispositifs d'obstacles escamotables dans le sol. Latéralement, des aménagements sous forme de murets et de massifs de végétation délimitent l'espace du sas, des portails coulissants complétant le dispositif. Le sas constitue également une nasse pouvant contenir des manifestants qui auraient forcés le premier portail. Un espace de dégagement depuis la route de Pregny de l'ordre de 45 m, permet un stockage d'environ 18 voitures, conformément à l'étude de régulation établie par l'Office des Transports et de la Circulation (OTC) de l'Etat de Genève.

L'entrée de Pregny, dont le fonctionnement en tant que sas est similaire à l'entrée Chemin de Fer, accueille le nouveau pavillon de Pregny. Ce bâtiment regroupe les fonctions suivantes :

- L'accueil et le contrôle des visiteurs autorisés.
- Les locaux de l'accréditation longue durée.
- Les locaux du Service de sécurité et les installations nécessaires à la surveillance du sas d'entrée des véhicules.
- Une zone d'attente pour les groupes de touristes participant à une visite guidée du site.

L'implantation du pavillon à gauche du sas d'entrée, offre plusieurs avantages, à savoir :

- La mise en œuvre d'un bâtiment discret grâce à l'utilisation de la topographie du terrain.
- Une entrée du pavillon visible depuis le domaine public.
- Une situation qui permet un contrôle du sas et des entrées depuis le bâtiment.